

erreur en stimulant l'industrie sucrière au moyen de primes ou autres méthodes analogues. Mais de là à faciliter la culture de la betterave à sucre sur les terres irriguées, il y a de la marge.

M. BLACKMORE: Je suis heureux que le ministre ait fait cette déclaration, car elle indique qu'il est plutôt favorable à l'industrie de la betterave à sucre, si importante pour l'Ouest canadien. Lorsque l'on considère que la somme dépensée jusqu'ici en projets d'irrigation dans l'Alberta s'élève à 35 millions de dollars, que le sol et le climat de cette province sont particulièrement favorables à la culture de la betterave à sucre, et que cette industrie a remporté en Alberta cette année un succès plutôt intéressant, on se rend compte que c'est là une industrie qui ne devrait pas être négligée.

Afin d'être bref, je dirai que cette année, par exemple, on a produit, dans les régions de ma circonscription où sont établies les deux fabriques de sucre, 3,813 livres de sucre raffiné à l'acre. Il suffit, pour se faire une idée du volume de cette production, de s'imaginer trente sacs de sucre empilés les uns sur les autres, et de se rappeler que c'est là le rendement par acre. Cela indique la possibilité de production que nous offrent les terres irriguées, surtout en ce qui concerne la culture de la betterave à sucre. On en a retiré \$155 l'acre, \$77.50 allant au cultivateur, \$77.50 au fabricant et \$25 à la main-d'œuvre. Nous voyons donc à quel point cette industrie est importante et mérite toute notre attention. Je constate que le ministre du Travail m'a suivi jusqu'ici avec une attention soutenue, et je suis sûr de l'intéresser davantage lorsque je lui dirai qu'une seule fabrique de ma circonscription, où l'on peut hacher quotidiennement 1,200 tonnes de betteraves, peut faire vivre dix mille personnes; c'est ce que nous révèlent des chiffres qui nous viennent des Etats-Unis. Va sans dire qu'il ne s'agit pas seulement des personnes employées à la culture des betteraves ou à la préparation du sucre; ces chiffres comprennent également les employés des industries connexes, c'est-à-dire celles qui produisent le charbon et le coke, les sacs et une foule d'articles dont on se sert pour produire le sucre. Certaines personnes embauchées par les compagnies de chemins de fer et d'autres voituriers doivent leur emploi à l'industrie du sucre.

Nous sommes tous désireux, je le sais, de proroger la Chambre; je dirai donc tout simplement pour terminer, qu'il y aurait moyen de faire progresser au Canada, l'industrie du sucre. Cette industrie n'est pas aussi négligeable que, pour une raison ou une autre, on a voulu le faire croire. Au contraire, c'est

[L'hon. M. Gardiner.]

une industrie établie. Elle a prouvé hors de tout doute qu'elle était un succès. Il y a des gens dans ce pays qui prétendent que cette industrie ne peut faire concurrence au produit importé. Cependant, le prix du sucre est aussi bas que dans n'importe quel pays important; il se détaille à cinq cents la livre, tandis que dans d'autres pays on le paie 13 et même 14 cents la livre. Or, si malgré les bas prix que nous constatons aujourd'hui, l'industrie de la betterave à sucre peut faire une concurrence profitable aux autres raffineries, cela prouve que notre industrie sucrière domestique est un succès. Lorsque l'on considère que l'Alberta pourrait à l'heure actuelle alimenter sept raffineries aussi considérables que la sucrerie de Raymond, et fournir ainsi 35 p. 100 du sucre nécessaire à la consommation domestique de ce pays, on se rend compte de ce que voudrait dire pour ce Dominion, le développement de cette industrie.

Le très hon. M. BENNETT: Où vendrait-on le sucre?

M. BLACKMORE: Nous consommons déjà cette quantité de sucre au Canada.

Le très hon. M. BENNETT: Comment le transporterait-on afin de soutenir la concurrence des entreprises de navigation?

M. BLACKMORE: C'est là un aspect de la question qu'il serait très intéressant d'étudier en une autre occasion, mais on pourrait probablement y arriver en fixant un contingentement, qui prohiberait l'importation du sucre tant que nous n'aurions pas écoulé notre propre production. Le chef de l'opposition se préoccupe de notre balance de commerce et il reconnaîtra, j'en suis sûr, la justice de mon raisonnement, s'il songe que nous pourrions produire au Canada tout le sucre dont nous avons besoin, ce qui nous éviterait la nécessité d'en importer.

Je ne discuterai pas cette question plus longuement, et si je l'ai soulevée aujourd'hui, c'est que j'attendais depuis longtemps la mise en délibération de ce crédit afin d'avoir l'occasion de faire part à la Chambre de certaines observations opportunes, au nom des gens de ma circonscription, où l'industrie sucrière a certainement fort bien réussi.

L'entente conclue l'an dernier a certainement déplu aux gens de ma circonscription. Ils l'ont interprétée comme une rebuffade directe. S'ils n'avaient obtenu aucun succès dans l'exploitation de leur industrie, c'eût été bien différent, mais ils ont fort bien réussi. Nos terres irriguées pourraient alimenter sept fabriques dont la production représenterait 35 p. 100 de la consommation globale de sucre au Canada. On pourrait assurément faire en sorte d'assurer des débouchés à ces